

CHAPITRE XII. — NÉGOCIATIONS COMMERCIALES
POURSUIVIES DANS LE CADRE DES RECOMMANDATIONS
DE STRESA ⁽¹⁾

Domaine financier. — Négociations commerciales.
La Conférence de Prague de mai-juin 1933
et la Conférence des Etats agraires du 4 juin 1933 à Bucarest.

D'ores et déjà les recommandations de Stresa n'ont pas été également suivies par *les Etats de l'Europe centrale et orientale*

Dans le domaine financier, c'est l'Autriche qui, jusqu'à ce jour, les a appliquées avec le plus de zèle.

Viennent après : la Roumanie, la Yougoslavie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Grèce.

Par contre, le déficit hongrois s'accroît chaque jour davantage, sans qu'aucun effort sérieux soit accompli par le gouvernement de Budapest.

Quatre Etats de l'Europe centrale et orientale ont suspendu le transfert du service de leurs dettes extérieures : la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce, la Yougoslavie. Chacun d'eux a engagé, conformément aux résolutions de Stresa, des négociations avec les représentants de ses créanciers.

La Hongrie a prévu le règlement des annuités bloquées, au moyen de contingents d'exportations exceptionnels.

La Bulgarie, d'accord avec les porteurs de titres, transfère actuellement 40 % du service de ses emprunts.

Un projet d'accord pour la Grèce en transférerait 30 %.

Des pourparlers sont engagés par la Yougoslavie.

(1) Je dois mes plus sincères remerciements à M. Alphand, Inspecteur des Finances, sous-chef du Cabinet du président G. Bonnet, qui a bien voulu me communiquer les renseignements qui suivent dans ce chapitre XII.